

Extrait du Questions de classe(s)

<https://www.questionsdeclasses.org/?L-OPA-scandaleuse-sur-la-laicite-de-la-mairie-FN-de-Beaucaire>

# L'OPA scandaleuse sur la laïcité par la mairie FN de Beaucaire

- Sélection de la rédac -

Date de mise en ligne : jeudi 11 janvier 2018



Copyright © Questions de classe(s) - Tous droits réservés

<span class='spip\_document\_1892 spip\_documents spip\_documents\_right' style='float:right;'>



Sud éducation du Gard et de la Lozère appelle à dire "**non à la décision du Maire FN de Beaucaire de mettre fin aux menus de substitution dans les cantines scolaires !**"

Monsieur le Maire de Beaucaire, **Julien Sanchez et membre du Front National**, vient de prendre une décision concernant les cantines, que nous condamnons fermement. En effet, le Maire a décidé d'interdire les menus de substitution, lorsque du porc est prévu au repas des écoles.

Pourtant, il sait très bien que cette disposition du double menu est prévue, et ne correspond à aucune faveur, comme il voudrait le faire croire.

En agissant ainsi, ce Monsieur Sanchez, tient surtout, à prendre une mesure d'exclusion de certains élèves. Pour ce faire, il n'hésite pas à se cacher derrière de soi-disant principes de laïcité. Laïcité qu'il bafoue pourtant allègrement dans de nombreuses autres occasions. **Le maire de Châlons sur Saône a été condamné par le tribunal administratif de Dijon pour une décision similaire**, le juge a considéré que un menu de substitution ne résulte d'aucune stipulation conventionnelle, d'aucune disposition constitutionnelle, législative ou réglementaire et d'aucun principe, la mesure consistant à mettre fin à une telle pratique affecte de manière suffisamment directe et certaine la situation des enfants fréquentant une cantine scolaire et constitue ainsi une décision dans l'appréciation de laquelle son auteur doit, en vertu de l'article -1 de la C E, accorder une attention primordiale à l'intérêt supérieur de l'enfant », la décision de Monsieur le maire de Beaucaire manque aux droits élémentaires des enfants garantis par le droit international.

Mais, il faut surtout noter que cette décision, s'inscrit dans une orientation politique plus générale des villes gérées par l'extrême droite. **Celle-ci consiste à systématiquement rogner toutes les mesures sociales existantes.** C'est ainsi que de nombreux dispositifs d'aides aux gens dans la précarité sont remis en cause.

Quant aux subventions accordées aux associations, elles sont, supprimées, dès lors qu'il s'agit d'actions s'inscrivant dans le cadre de la solidarité ou de l'amitié des peuples. Ainsi, avec un Frontiste à la mairie, on est rapidement en présence d'une logique de haine de l'autre, une stigmatisation de celui qui est différent, une exclusion du pauvre. Syndicalistes-enseignant-e-s, solidaires des plus démunis, et surtout soucieux de l'intérêt de tous les élèves, Sud Éducation Gard Lozère dénonce cet arrêté municipal, comme un acte dont le caractère raciste et xénophobe est évident.

**Aussi, nous ne laisserons pas de tels agissements, liés à une idéologie très réactionnaire, s'imposer dans les établissements scolaires.** C'est pour cela que nous appelons tous les démocrates à réagir avec nous, le plus rapidement possible.

A cet effet, nous proposons, à tous, une rencontre afin d'engager une mobilisation, pour faire reculer Monsieur

Sanchez.

Nîmes le 11 janvier 2018.

Sud éducation 30, 6 rue d'Alès 30000 Nîmes.

<http://sudeducationgard.ouvaton.org>